

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement contraire, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 25 ct.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARON, Libraire, Grand-rue, au 26, à Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, 11 NOVEMBRE, 1879

BOURSE DE PARIS DU 11 NOVEMBRE 1879

Cours à terme de 1 h. 1/2 au suivant d'après télégraphie de M. Nicolas Vidor, banquier, 10, rue Chauchat, Paris. Ces cours sont affichés chaque jour vers 2 h. 1/2, à la Banque Nicolas Vidor, 10, rue des Orfèvres, Tournaing.

Table with columns: VALEURS, COURS du jour, COURS du jour précédent. Rows include: Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Banque de France, etc.

Pour copie conforme: JULES FRÈRE, Agent général de la banque Nicolas Cordier

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 11 NOV. 10 NOV.

Table with columns: VALEURS, COURS du jour, COURS du jour précédent. Rows include: 3 0/0, 5 0/0, Emprunts 3 0/0.

Service particulier 11 NOV. 10 NOV.

Table with columns: VALEURS, COURS du jour, COURS du jour précédent. Rows include: Act. Banque de France, Act. Société générale, Act. Crédit f. de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 11 novembre Change sur Londres, 47 5/8; change sur Paris, 5 24 3/4; 100. Café good fair, (la livre) 16 3/4; 16 1/4. Café good cargoes, (la livre), 16 3/4, 17 1/4.

BULLETIN DU JOUR

M. Canrobert a été élu dans la Charente. C'est en ces termes dédaigneux que certains journaux annoncent la nomination au Sénat de l'illustre soldat de Gravelotte...

feuilleton du Journal de Roubaix

DU 12 NOVEMBRE

— 27 —

LE

NEVEU du CHANOINE

PREMIERE PARTIE

XI

C'était à lui d'accélérer l'impulsion. Il se dit avec un frémissement: Va! Et voilà qu'une invincible hésitation s'empara de lui.

Roqueplan appelait: « l'indépendance du cœur. »

Que demain le maréchal Canrobert fasse acte de soumission, et nous verrons les caudataires du cabinet, les officiers et les sous-officiers de M. Gambetta couronner de lauriers le héros d'Afrique, de Crimée, d'Italie, et de l'armée de Metz.

Nous avons enregistré avant-hier la plus-value que présente le rendement des impôts indirects pour le mois d'octobre. Cette plus-value n'est pas moindre de 13,849,000 fr.

Dernièrement, une propriété immobilière très-considérable de Paris, doublée d'une exploitation des plus importantes et pourvue d'annexes très-importantes aussi a été vendue.

L'Agence Havas nous communique au sujet des affaires en Turquie quelques renseignements. L'Angleterre, avant d'en venir aux extrémités, a fait connaître ses prétentions. Elles ne sont point excessives, étant donnée la situation de la Turquie vis-à-vis de l'Europe.

de la perception des impôts; bref, elle réclame une tutelle assez semblable à celle qu'elle a imposée à l'Égypte. Les puissances, consultées, se sont tenues sur la réserve, sauf l'Italie et l'Autriche.

La déposition du Sultan apparaît toujours comme une évanouissante à laquelle on se dérobera difficilement, à moins que le commandeur des croyants ne consente au vaselage mal déguisé qu'on lui propose.

Les premiers travaux de la Chambre et du Sénat

La discussion du budget au Sénat paraît devoir occuper la plus grande partie du mois de décembre.

On s'attend à des débats assez vifs. Ainsi, on assure que M. de Broglie discutera la politique extérieure du cabinet actuel, à propos du ministre des affaires étrangères.

On s'attend à un vil débat à propos de la réduction du traitement des archevêques et des évêques, vote par la Chambre. M. Baragnon doit parler contre cette réduction.

Ces deux ministres doivent demander à la Chambre, dès la rentrée, de nommer immédiatement la commission qui devra, à son tour, examiner ce projet et faire un rapport sur lequel la Chambre sera appelée à statuer finalement.

L'impôt est nécessaire; mais ce qui n'est point nécessaire, c'est de le payer, quand on n'en profite pas, et surtout c'est de le payer deux fois. Or, nos gouvernements, soit dans les Chambres législatives, soit dans les conseils municipaux où ils ont la majorité, semblent prendre à tâche de nous imposer des dépenses stériles ou de condamner une grande partie des contribuables à un double impôt pour le même service.

tribunales en deux catégories, et que l'on fait pénétrer la politique dans les détails du budget. L'impôt est payé pour le bien de la communauté et non pour l'avantage d'un parti politique.

On sait que M. le Président de la République a approuvé l'avis émis, par le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, au sujet des demandes de réintégrations formulées par des amnésiés légionnaires.

On voit-on cependant? Le budget de l'Etat, et plus encore les budgets communaux sont chargés et surchargés de dépenses qui intéressent non pas la généralité des citoyens, mais un parti politique, une caste aujourd'hui maîtresse du pouvoir.

On gaspille les fonds pour des œuvres prétendues républicaines, pour des places à donner aux frères et amis, pour des largesses à faire à des condamnés politiques, etc.

Il y a mieux. Pour certaines dépenses, qui sont incontestablement d'intérêt général, nos seigneurs et maîtres ont imaginé une théorie, d'après laquelle l'argent du public doit être employé au profit de leurs idées et de leurs passions, sauf au citoyen qui n'est pas satisfait à payer directement, et une seconde fois, le service qui lui est dû.

Tout cela se fait avec une apparence de légalité, puisque cette réorganisation, ou plutôt cette désorganisation, est précédée d'un vote. Mais le résultat n'en est pas moins affligeant; il constitue une véritable oppression de la part de ceux qui disposent de l'impôt d'une façon si notablement contraire aux sentiments et à la volonté d'un grand nombre de contribuables.

Le système d'administration républicaine ne saurait être de longue durée. Les citoyens, on peut le prédire, se laisseront bientôt de payer et double.

Et comment ne voit-on pas que cette question d'argent se complique d'une redoutable question de paix sociale? Ce n'est pas impunément que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Il est étonnant que l'on n'ait pas encore remarqué que l'on divise les contribuables en vous, monsieur Claude!

Le conseil a laissé à Mgr l'évêque de Nevers le soin d'opérer la répartition.

ABD-EL-KADER

Plusieurs journaux annoncent le mort d'Abd-el-Kader. Singulière coïncidence, l'ancien émir d'Algérie, si cette nouvelle se confirmait, se serait éteint à Damas, au moment même où l'on inaugurerait à Nantes le monument funéraire de Lamoricière à qui il remit son épée lorsqu'il renonça à la lutte contre la France.

Abd-el-Kader, troisième fils de Sid-el-Hadj-Maheddin, marabout de la province d'Oran, était né près de Mascara en 1807. Son rôle politique et militaire commença presque au début de nos guerres d'Afrique. Il voulait affranchir son pays aussi bien de la domination ottomane que de la domination française.

On télégraphie de Vienne au Golos, le 7 novembre: L'Autriche et l'Allemagne, tombées d'accord sur leur politique orientale, viennent d'entamer des négociations séparées avec l'Angleterre sous la forme de leur intervention collective dans les affaires de Turquie.

EN ORIENT

« J'apprends que la France se montre peu disposée à entrer dans cette combinaison. Les gouvernements français et italien sont décidés, paraît-il, à envoyer leurs flottes dans l'Archipel, si l'escadre autrichienne entre à Salonique. »

« D'après les renseignements les plus autorisés, je puis vous affirmer que l'Angleterre exige de la Porte la cession des ports maritimes de la mer Noire, situés près de Trebizonde. »

« Les télégrammes de Constantinople annoncent aujourd'hui que la politique anglaise recule sur toute la ligne. »

« On dément tout ce qui a pu nous porter ombrage, mais nous ne devons pas nous y fier, car il n'est pas impossible que les hommes d'Etat turcs prennent leur désir pour des réalités. »

« Ce qui nous rend encore plus sceptique à ce sujet, ce sont les dernières nouvelles qui nous arrivent d'Allemagne, et qui semblent annoncer un conflit non-seulement entre l'Angleterre et la Turquie, mais encore avec la Russie dans un prochain avenir. »

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Méfiez-vous des renseignements publiés par certains journaux, au sujet de ce qui s'est passé dans le conseil des ministres

semblait avoir évité avec préméditation toute recherche de costume. A peine si un microscope ruban rose pâle se mêlait à l'or de ses cheveux relevés sur la nuque.

Il était parvenu à la limite litigieuse. Le voisin récalcitrant convaincu de chicane et rejeté derrière sa borne la lui dans les reins, Claude et Tamponnet se séparèrent. Le régisseur fut rejointe une escouade de journaliers qu'on apercevait échelonnés comme des tirailleurs dans une grande vigne en talus.

Sous ses dehors frivoles, il est bien changé depuis quelque temps. Il a une entière confiance en vous, monsieur Claude!